



# COMITÉ DES PRODUITS

## Soixante-douzième session

Rome, 26-28 septembre 2018

### RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES (TRENTE-NEUVIÈME SESSION) ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES (QUARANTE ET UNIÈME SESSION) Tanga (République-Unie de Tanzanie), 15-17 novembre 2017

## I. INTRODUCTION

1. La réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-neuvième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarante et unième session) s'est tenue à Tanga (République-Unie de Tanzanie), du 15 au 17 novembre 2017. Y ont participé 25 délégués des États Membres suivants: Allemagne, Haïti, Inde, Kenya, République-Unie de Tanzanie et Sri Lanka. Des observateurs du Comité consultatif international du coton (CCIC), de l'Organisation internationale des fibres naturelles (INFO) et de la London Sisal Association (LSA) étaient également présents.
2. M. Charles Tizeba, Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie, a ouvert la session. Il s'est félicité de la large participation à la consultation sur le développement social dans le secteur du sisal et des fibres dures en Tanzanie. M. Jean-Luc Mastaki, Secrétaire du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures, du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, a prononcé le discours liminaire au nom du Directeur général.
3. Les participants à la réunion conjointe ont élu M. Salum Shamte (République-Unie de Tanzanie) Président, M. Oliver Reimer-Wollenweber (Allemagne) premier Vice-Président et M. Sushil R. Gaikwad (Inde) deuxième Vice-Président.
4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP: HF/JU 17/1) et le calendrier provisoire (CCP:HF/JU 17/Inf.2), tels que présentés par le Secrétariat.
5. Il a été décidé que le rapport de la réunion conjointe serait établi par le Secrétariat et présenté, pour adoption, le 17 novembre 2017.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



## **II. QUESTIONS D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME**

6. Les participants ont examiné la situation actuelle du marché sur la base des documents CCP:HF/JU 17/CRS 1 et CCP:HF/JU 17/CRS 2, qui contiennent des tableaux relatifs à la production, aux échanges et aux cours. Les données ont été établies à partir de statistiques communiquées par les membres du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées.

7. Les participants ont réservé un accueil favorable au rapport du Secrétariat sur le suivi des marchés du jute, de l'abaca, du coir, du kénaf et du sisal. Il a été recommandé d'élargir l'analyse des cours à divers produits transformés ou manufacturés, ainsi qu'aux produits concurrents. Il a également été recommandé que le Secrétariat fasse rapport sur les cours et les volumes de production de plusieurs fibres et produits dérivés, en les classant par qualité.

8. Les participants ont encouragé le Secrétariat à fournir davantage d'analyses pour déterminer les principaux facteurs qui sous-tendent l'évolution des marchés, en particulier la production, les échanges, les prix et l'utilisation. Il conviendra d'étendre ces analyses aux perspectives à moyen terme, afin de pouvoir évaluer les effets des changements aussi bien sectoriels que macroéconomiques.

9. Les participants ont recommandé d'adopter une démarche prospective qui permette d'exploiter à la fois l'expertise des groupes et les compétences du Secrétariat en matière de modélisation. Comme c'est le cas pour les activités de suivi, les informations sur les perspectives à long terme seraient transmises par les États Membres.

### **B. ÉVOLUTION DES PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF**

10. Les délégués ont réaffirmé le rôle essentiel que joue le Sous-Groupe lorsqu'il s'agit d'aider les pays producteurs à aboutir à une position commune sur l'évolution attendue des cours. Cependant, sur la base du consensus obtenu à la dernière session, le Sous-Groupe a poursuivi les débats sur l'évolution indicative des cours.

11. Le Sous-Groupe prévoit les évolutions suivantes pour le sisal:

- fibre brésilienne de type 3: de 1 450 à 1 550 USD la tonne, franco à bord (f.a.b.);
- fibre East African UG: de 1 650 à 1 850 USD la tonne, f.a.b.

12. En l'absence des principaux pays producteurs d'abaca, il n'a pas été possible d'établir des prévisions sur l'évolution des cours de cette fibre.

## C. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

### *i) Rapport de la vingtième session du Sous-Groupes des pays producteurs de sisal et de henequen*

13. Le rapport du Sous-Groupes des pays producteurs de sisal et de henequen a été présenté aux participants, qui l'ont approuvé. Il est joint en annexe 1 au présent document.

### *ii) Rapport de la consultation sur le développement social dans le secteur du sisal et des fibres dures en Tanzanie*

14. Les participants se sont félicités des principaux résultats de la consultation sur le développement social dans le secteur du sisal et des fibres dures en Tanzanie, organisée en marge de la réunion conjointe.

## D. EXAMEN DES QUESTIONS STATISTIQUES

15. Les participants ont examiné les questions statistiques sur la base du document CCP:HF/JU 17/CRS 5 et se sont félicités de la qualité des données, que le Secrétariat a en outre fournies dans les temps. Les délégués ont reconnu qu'il était important de disposer de données à jour destinées spécifiquement à étayer l'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets, ce qui constitue une particularité au sein des activités du Secrétariat. Les participants ont fait observer que toutes les sources de données étaient fiables et à jour. Un petit groupe de travail a été créé et chargé d'analyser les risques associés au fait de se tourner vers d'autres sources de données; il fera rapport aux groupes intergouvernementaux à la prochaine session. Il a été suggéré de compléter les renseignements officiels par des données issues de l'information commerciale et d'autres sources.

16. Le Président a demandé aux participants de constituer un groupe de travail pour suggérer la voie à suivre sur les questions statistiques. Le groupe de travail s'est dit globalement satisfait de la qualité des informations statistiques fournies par le Secrétariat et des délais de présentation de ces informations. En outre, il a recommandé:

- de créer un site internet spécifique et interactif sur lequel les États Membres puissent communiquer, et consulter et partager en temps réel des mises à jour concernant les informations statistiques;
- de valider systématiquement les données sur le commerce et les codes du Système harmonisé (SH) qui les sous-tendent;
- de fournir, si possible, des données et des analyses mensuelles;
- de transmettre, si nécessaire, des informations et des analyses par campagne agricole, en plus des données par année calendaire.

17. Le site internet servirait aussi de base à un examen critique des données communiquées par les États Membres, et permettrait de vérifier la cohérence et de donner des renseignements sur les marchés. Il serait conçu sur le modèle du portail du Forum international des producteurs de thé, qui garantit la confidentialité des informations sensibles. L'objectif est de mettre en ligne un forum complet sur les fibres.

18. La déléguée de Sri Lanka a fait une présentation sur l'importance de la production de noix de coco et du coir dans l'économie nationale. Elle a souligné que les produits issus de la noix de coco étaient largement utilisés, et sous des formes très diverses. Les participants ont encouragé les producteurs d'autres fibres à s'en inspirer.

19. Se basant sur les constatations relatives au coir, les participants ont insisté sur les messages clés du discours liminaire prononcé par Charles Tizeba, à savoir:

- stimuler la consommation locale de fibres et de produits dérivés;
- encourager activement l'utilisation de sous-produits;
- améliorer la productivité et la qualité de manière à accroître la compétitivité, à la fois sur les marchés nationaux et au plan du commerce international.

### **E. EXAMEN DE LA FILIÈRE DU SISAL: PERSPECTIVES DU MARCHÉ ET POLITIQUES**

20. Les participants ont examiné ce point de l'ordre du jour sur la base du document CCP:HF/JU 17/2. Le Secrétariat a dressé un bilan actualisé de la situation du marché mondial du sisal, des utilisations nouvelles du sisal et de ses produits dérivés, ainsi que des questions et des défis liés à leur entrée sur de nouveaux marchés. L'une de ces difficultés est de fournir de façon constante des produits de haute qualité, caractérisés par un taux d'humidité faible et une grande pureté.

## **III. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE**

### **A. APPROCHE PARTICIPATIVE ET PROSPECTIVE, À PARTIR DE LA BASE, DES SECTEURS DU JUTE, DE L'ABACA, DU COIR, DU KÉNAF ET DU SISAL: VOIE À SUIVRE À L'HORIZON 2030**

21. Les participants ont examiné ce point de l'ordre du jour sur la base du document CCP:HF/JU 17/3, qui a été présenté et approuvé par les groupes intergouvernementaux, et ont formulé des recommandations sur la voie à suivre. Les participants ont mis en garde contre les conséquences importantes de cette démarche au plan des ressources et ont souligné les besoins qu'elle induirait en matière de renforcement des capacités.

### **B. RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL**

22. Les participants aux réunions conjointes ont régulièrement exprimé des préoccupations sur l'exécution du programme des groupes de travail. La question a été débattue sur la base du document CCP:HF/JU 17/6. En s'appuyant sur l'expérience des années précédentes, les groupes intergouvernementaux ont décidé de désigner des pays et non des personnes comme champions des groupes de travail. Ces pays seront chargés de faire rapport sur les progrès accomplis. À cet effet, les participants ont encouragé les groupes de travail à tenir régulièrement des réunions virtuelles et ont recommandé qu'ils commencent leurs activités dès que possible. Les réunions intersessions de 2018 permettraient ainsi aux membres des groupes de travail de se rencontrer physiquement et d'informer la réunion conjointe des avancées réalisées.

23. Les participants ont établi les groupes de travail ci-dessous et désigné leurs champions respectifs:

- Groupe de travail sur l'analyse du cycle de vie et la gestion durable (ACV/GD);
- Groupe de travail sur la prospective et le renforcement des capacités (Prospective/RC);
- Groupe de travail sur la recherche-développement (R-D).

	<b>ACV/GD</b>	<b>Prospective/RC</b>	<b>R-D</b>
<b>Champion:</b>	<b>Inde</b>	<b>INFO</b>	<b>Tanzanie</b>
<b>Pays</b>			
Allemagne		✓	
Haiti	✓		✓
Inde	✓	✓	✓
Kenya		✓	✓
Sri Lanka	✓	✓	✓
Tanzanie	✓	✓	✓
<b>Observateurs</b>			
Ghana		✓	✓
INFO	✓	✓	✓
LSA		✓	

24. Le Secrétariat contactera d'autres membres des groupes intergouvernementaux afin de savoir s'ils souhaitent participer à l'un des groupes de travail.

25. Les groupes de travail seront chargés de formuler leurs propres mandats et plans d'action, tandis que le Secrétariat aura pour missions de fournir une assurance qualité et de veiller à la cohérence. Il a été recommandé que les groupes de travail mènent leurs activités dans l'optique d'étayer de futures propositions de projet. Des possibilités de nouveaux projets peuvent découler de la nécessité de préparer l'économie mondiale des fibres aux enjeux liés au changement climatique.

#### **IV. PROGRAMME DE TRAVAIL**

##### **A. RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE LA FIBRE NATURELLE DE JUTE EN INDE, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LE SECTEUR AGROTEXTILE**

26. Les participants ont examiné ce point de l'ordre du jour sur la base du document CCP:HF/JU 17/4 et d'une présentation. Ils ont recommandé d'élargir l'analyse à d'autres fibres. Ils ont également recommandé de déterminer comment les agriculteurs pourraient prendre une part plus importante à la chaîne de valeur. L'un des moyens est la création et la promotion de marques, ce qui nécessiterait des programmes de certification reflétant les normes de qualité, ainsi que des critères sociaux et environnementaux.

**B. PLAN D'ACTION FUTUR DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX  
SUR LES FIBRES DURES, ET SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET  
LES FIBRES APPARENTÉES**

27. Le plan d'action futur des groupes intergouvernementaux est présenté à la section III.B du rapport.

**V. AUTRES QUESTIONS**

**A. QUESTIONS DIVERSES**

28. Aucune question supplémentaire n'a été examinée.

**B. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

29. Le Directeur général décidera de la date et du lieu de la prochaine réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées, en accord avec le Président. L'Inde s'est proposée pour accueillir la prochaine session et les autres pays ont été encouragés à envisager de faire de même.

## ANNEXE 1

### RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN

#### I. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

1. Le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a tenu sa vingtième session à Tanga (République-Unie de Tanzanie), le 14 novembre 2017. Y ont participé des délégués des pays suivants: Haïti, Kenya et République-Unie de Tanzanie. Des observateurs de la London Sisal Association étaient également présents.
2. M. Deogratius Ruhinda (République-Unie de Tanzanie) a été élu Président et M. Joseph Pierre-Yves Gardère (Haïti), Vice-Président.

#### II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

3. Le Sous-Groupe a adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat.

#### III. QUESTIONS À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU SOUS-GROUPE ET À PRÉSENTER AU GROUPE

4. Chaque délégation a présenté un examen des évolutions récentes dans le sous-secteur du sisal. Le Secrétariat en a pris note et en tiendra compte lorsqu'il reverra la situation actuelle et les perspectives du marché. En particulier, le Sous-Groupe a noté que le cours du sisal était resté stable, en raison d'une demande plus forte dans le secteur du bâtiment et d'une offre toujours insuffisante au Brésil.
5. Depuis la dernière session du Sous-Groupe, la demande de fibres de sisal est supérieure à la production au Brésil et en Afrique, ce qui a maintenu les cours à un niveau élevé. Le Sous-Groupe estime que des cours constamment élevés auraient au bout du compte des conséquences négatives pour certains utilisateurs finaux et nuiraient à l'ensemble du secteur, les utilisateurs se tournant vers d'autres matériaux.
6. Depuis le milieu de l'année 2015, la chute de la demande de fibres de sisal brésilien et les fluctuations du taux de change entre le real et le dollar des États-Unis ont eu des incidences sur le niveau des cours pour toutes les qualités de sisal brésilien. L'effondrement du marché intérieur chinois a considérablement tiré vers le bas les exportations de sisal brut en provenance du Brésil. Il est difficile de prédire jusqu'à quand cet effet est susceptible de persister.
7. À qualité, niveau d'impuretés et degré d'humidité égaux, le cours du sisal brésilien demeurerait élevé par rapport à celui pratiqué en Afrique de l'Est. Cependant, le sisal brésilien est cultivé et transformé au moyen de technologies différentes et n'a pas les mêmes usages. C'est pourquoi l'incidence du prix du sisal brésilien sur celui du sisal africain devrait être temporaire.
8. Le secteur a recommandé de mettre en place une réglementation plus stricte en ce qui concerne les qualités et de faire respecter les normes existantes en la matière par des inspections plus rigoureuses. Ces mesures permettraient de fournir de grosses quantités à un niveau de qualité élevé et constant, sans quoi il est impossible de répondre à une demande industrielle à grande échelle. Pour pouvoir respecter sur la durée des normes de qualité exigeantes, il faudrait redoubler d'efforts en matière de renforcement des capacités, en particulier dans le cas des petits agriculteurs.

#### **IV. TENDANCES DES PRIX DE LA FIBRE DE SISAL**

9. Les délégués ont réaffirmé le rôle essentiel que joue le Sous-Groupe lorsqu'il s'agit d'aider les pays producteurs à aboutir à une position commune sur l'évolution attendue des cours. Cependant, sur la base du consensus obtenu à la session précédente, le Sous-Groupe a poursuivi les débats sur les niveaux indicatifs des cours.

10. Le Sous-Groupe prévoit les évolutions suivantes:

- fibre brésilienne de type 3: de 1 450 à 1 550 USD la tonne, franco à bord (f.a.b.);
- fibre East African UG: de 1 650 à 1 850 USD la tonne, f.a.b.

11. Le Sous-Groupe a constaté des différences de cours en Tanzanie, ainsi qu'entre ce pays et le Kenya. Il a été établi que ces disparités pouvaient s'expliquer par les capacités limitées des petits ports comme Tanga en matière de manutention. Il a été recommandé que l'autorité portuaire autorise davantage de flexibilité en pareil cas.

#### **V. AUTRES QUESTIONS, Y COMPRIS DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

12. Le Sous-Groupe a recommandé que sa vingt et unième session se tienne immédiatement avant la quarantième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et dans le même lieu, a priori en 2019.